



Démission pendant congé parental

Par **2crapouilles**, le **11/12/2008** à **15:42**

Bonjour,

Infirmière actuellement en congé parental (je reprends début aout 2009), j'aimerais quitter mon employeur privé actuel pour reprendre en tant que libérale.

Puis-je donner ma démission pendant mon congé et si oui, à quel moment?

De plus, puis-je y inclure mon préavis ou devrai je retourner le faire à la fin de mon congé parental?

Merci beaucoup pour vos réponses..